



Bourses lycées rentrée 2019

publié le 29/04/2019

Au lycée, votre enfant peut bénéficier de plusieurs aides financières : l'allocation de rentrée scolaire, les bourses de lycée, les bourses au mérite, le fonds social lycéen, le fonds social pour les cantines, etc. Le secrétariat de l'établissement fréquenté par votre enfant est votre principal interlocuteur. N'hésitez pas à nous contacter.

[Lien vers le site du Ministère de l'Éducation Nationale : aides financières](#)

[Lien vers simulateur bourses](#)

[Services en ligne](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.